Étudiant·es déjà en stage

- **bénéficiant du télétravail :** → Poursuite du stage et respect des consignes de l'entreprise et gouvernementales concernant Covid-19 (https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- **ne bénéficiant pas du télétravail :**
  - **demander à « télétravailler » :**
    - **Télétravail possible :** → Poursuite du stage en télétravail et respect des consignes de l'entreprise et gouvernementales concernant Covid-19 (https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
    - **Télétravail impossible :** → Demander un report du stage à l'entreprise.
      - **Report du stage possible :** → Prévenir la/le responsable pédagogique par courriel en indiquant les dates prévisionnelles du stage.
      - **Report du stage impossible :** → Prévenir la/le responsable pédagogique par courriel et entreprendre la recherche d'un nouveau stage depuis votre domicile.

Étudiant·es avec un stage potentiel : → Prévenir la/le responsable pédagogique par courriel qui vous transmettra une fiche à remplir.

Étudiant·es sans stage : → Poursuivre la recherche d'un stage depuis votre domicile, informer la/le responsable pédagogique de vos démarches par courriel.